

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable M. *Perry*, il a été

Ordonné que la pétition de *D. Ford Jones* et autres, de *Gananoque*, dans la province d'*Ontario*, demandant qu'il soit passé un acte pour remettre en vigueur et amender certains actes passés dans les 6e et 7e années du règne de Sa Majesté feu le roi *Guillaume*. Quatre pour permettre aux pétitionnaires d'améliorer la navigation de la rivière *Gananoque* soit renvoyée au comité des ordres permanents et des bills privés, pour être considérée de nouveau.

L'honorable M. *Macpherson*, a proposé secondé par l'honorable M. *Dickson*,

Que le bill apporté à la séance de trois heures, intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du pont de jonction du pacifique " soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative et

Le dit bill a alors été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte du chemin de fer de *St. François* et de *Mégantic*, a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Botsford*, secondé par l'honorable M. *Hamilton*, (*Inkerman*), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la considération du quatrième rapport du comité spécial, nommé pour examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant les brevets d'invention."

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Olivier* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier, comme suit :

(Voir Journal.)

Les dits amendements étant lus une seconde fois et la question de concours étant mise sur chacun d'eux ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell* secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just* il a été

Ordonné, que le dit bill tel, qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.